

LE « MOUVEMENT CHALCEDONIEN » :  
OPPOSITION ECCLESIASTIQUE ET ARISTOCRATIQUE  
SOUS LE REGNE D'ALEXIS COMNENE (1081-1094).

RESUME: Le « mouvement chalcédonien » fut un mouvement de contestation ecclésiastique dirigé par Léon, évêque de Chalcédoine, sous le règne d'Alexis I<sup>er</sup> Comnène. Les revendications des ecclésiastiques rebelles étaient surtout de caractère ecclésiologique, mais ils établirent une alliance circonstancielle avec la haute aristocratie mécontente du régime d'Alexis I<sup>er</sup>. Nous analyserons dans cet article les caractéristiques de cette alliance et son rôle politique dans la consolidation de la dynastie comnénienne.

MOTS CLEF : « Mouvement chalcédonien », Léon de Chalcédoine, Alexis I<sup>er</sup> Comnène, aristocratie méso-byzantine, ecclésiologie méso-byzantine.

ABSTRACT : The « chalcedonian movement » was a movement of ecclesiastical opposition led by Leo, bishop of Chalcedon, during the reign of Alexios I Komnenos. The demands of the bishops were mainly ecclesiological, but they established a circumstantial alliance with the aristocrats who were dissatisfied of Alexios' reign. We shall examine in this article the characteristics of that alliance, as well as its political rôle in the consolidation of the comnenian dynasty.

KEY-WORDS: « chalcedonian movement », Leo of Chalcedon, Alexios I Komnenos, mid-byzantine aristocracy, mid-byzantine ecclesiology.

Les premières années du règne d'Alexis I<sup>er</sup> furent témoins d'un mouvement de contestation ecclésiastique –celui des chalcédoniens– qui se révéla comme un moment crucial des rapports entre l'Église et le pouvoir impérial. Mais la contestation chalcédonienne n'impliqua pas seulement la participation des cadres ecclésiastiques. Bien au contraire, le mouvement dévoila en même temps les frictions et les contradictions au sein de la construction politique –et tout particulièrement dynastique– d'Alexis I<sup>er</sup> Comnène.

Habituellement, les études sur les rapports d'Alexis I<sup>er</sup> avec l'aristocratie de son temps concluent que le concours aristocratique fut essentiel pour la mise en place du dessein politique de cet empereur<sup>1</sup>. Et même les analyses qui ont remis en question la coopération et la loyauté aristocratique au régime impérial<sup>2</sup> n'ont traité que partiellement le rôle des Doukai, le clan dont l'entente détermina l'avènement des Comnènes au pouvoir. Certaines attitudes de l'impératrice Irène Doukaina, il est vrai,

---

<sup>1</sup> Cf., par exemple, J.-C. CHEYNET, *Pouvoir et contestations à Byzance (963-1210)*, (Byzantina Sorbonensia 9), Paris 1996, pp.359-377. P. MAGDALINO, *The Empire of Manuel I Komnenos, 1143 – 1180*, Cambridge 1993, pp. 180-206 ; *id.* "Innovations in Government," dans : éd. M. MULLETT et D. SMYTHE, *Alexios I Komnenos*, (Belfast Byzantine Texts and Translations), Belfast 1996, pp.146–166. M. ANGOLD, *The Byzantine Empire (1025-1204). A political history*, Londres-New York, pp. 129-148 ; *id.* "Belle époque or crisis? (1025-1118)", dans: éd. J. SHEPARD, *The Cambridge History of the Byzantine Empire c.500-1492*, Cambridge, 2008, pp.612-613, 619. W. TREADGOLD, *A History of the Byzantine State and Society*, Stanford, 1997, pp. 612-613. A. KALDELLIS, *Hellenism in Byzantium. The Transformation of Greek Identity and the Reception of the Classical Tradition*, Cambridge, New York 2007, pp.233-324.

<sup>2</sup> P. FRANKOPAN, « Kinship and the Distribution of Power in Komnenian Byzantium », *English Historical Review*, Vol. CXXII n° 495 (2007), pp. 1-34.

ont attiré l'attention des chercheurs, mais la fidélité du clan –et de ses membres par alliance, comme Georges Paléologue– n'a pas été cependant évaluée de manière systématique. C'est justement ce dernier aspect –la position politique des Doukai sous le règne d'Alexis I<sup>er</sup>– que nous nous proposons de considérer ici, en observant comment l'opposition aristocratique joua un rôle au sein de l'un des mouvements ecclésiastiques les plus significatifs de la période méso-byzantine. Les pages qui suivent sont, ainsi, consacrées à la question assez traditionnelle de l'aristocratie familiale des Comnène, et à ses moins connues liaisons avec l'épiscopat.

## I. LE DEBUT DU MOUVEMENT

Déjà en 1081, quelques mois après son accès au pouvoir, Alexis I<sup>er</sup> ordonna la première réquisition d'objets sacrés<sup>3</sup>. Le but de cette mesure –l'obtention de l'argent nécessaire pour faire face aux dépenses militaires imposées par l'invasion normande– pourrait seul l'avoir justifiée, puisque la défense de l'Empire n'était organisée que dans l'intérêt commun<sup>4</sup>. Il est révélateur, à cause de cela, que les représentants du *basileus* à la capitale aient démontré un si grand zèle pour justifier la réquisition : le précédent établi par l'empereur Héraclius semble leur avoir été inconnu, mais ils invoquèrent une *novela* de Justinien, interprétée assez librement, qui permettait la vente des vases consacrés pour payer la rançon de prisonniers de guerre<sup>5</sup>. Le Synode patriarcal, également convoqué pour évaluer la matière, leur concéda son soutien, malgré l'opposition de l'officier patriarcal Jean Metaxas<sup>6</sup>.

Ainsi, la réquisition n'affecta –de façon délibérée– que les institutions publiques sur lesquelles le patriarche détenait une autorité indisputable, tandis que les établissements privés furent soigneusement respectés<sup>7</sup>. Cette réserve suggère bien évidemment que l'empereur, ou plutôt sa mère et le *sébastocrator* Isaac qui le représentaient à la capitale, avait des raisons pour prévoir quelque opposition, laquelle, personnifiée dans la figure de Léon, évêque de Chalcédoine, ne se fit pas attendre.

Léon de Chalcédoine, en se déclarant impressionné d'avoir vu les envoyés du *sébastocrator* Isaac arracher les ornements des portes de l'église de *Théotokos ton Chalkoprateion*, initia les dénonciations<sup>8</sup>. Il écrit à l'empereur pour demander une enquête à propos de la réquisition, enquête qui devait prendre en compte les *brevia* des

---

<sup>3</sup> Pour l'affaire de Léon de Chalcédoine, V. GRUMEL, « L'affaire de Léon de Chalcédoine: le décret ou 'semeioma' d'Alexis Ier Comnène (1086) », *Échos d'Orient* 39 (1941-42), pp.333-341; *id.* « L'affaire de Léon de Chalcédoine: Le chrysobulle d'Alexis Ier sur les objets sacrés », *Études Byzantines* II (1944), 126-133; *id.* « Les documents athonites concernant l'affaire de Léon de Chalcédoine », dans *Miscellanea Giovanni Mercati*, Vatican 1946, Vol. III, pp.116-35. P. STEPHANOU, « Le procès de Léon de Chalcédoine », *Orientalia Christiana Periodica* 9 (1943), pp.5-64. P. GAUTIER, « Le synode des Blachernes (fin 1094) : Etude prosopographique », *Revue des Études Byzantines* 29 (1971), pp.213-84. A. GLAVINAS, *He epi Alexiou Komnenou (1081-1118) peri hieron skeuon, keimelion kai hagion eikonon eris (1081-1095)*, Thessalonique 1972. J. THOMAS, *Private Religious Foundations*, (Dumbarton Oaks Studies XXIV), Washington 1987, pp. 192-199. M. ANGOLD, *Church and Society in Byzantium under the Comneni (1081-1261)*, Cambridge 2000, pp.46-48.

<sup>4</sup> Anne Comnène, *Alexiade*, éd. B. LEIB, Paris, 1937-45, V.II.1-4.

<sup>5</sup> THOMAS (*Op. cit.*, p. 193, note 35) signale que le précédent devait être Justinien ; cf. *Novellae*, éd. R. SCHOELL et W. KROLL, *Corpus juris civilis*, Vol. 3, Berlin 1928, 120.9-10 ; cf. aussi GAUTIER, *Art. cit.*, p.213.

<sup>6</sup> *Alexiade*, V.II.4.

<sup>7</sup> THOMAS, *Op. cit.*, p.194.

<sup>8</sup> *Alexiade*, V.II.4; THOMAS, *Op. cit.*, p. 194; *id.* « A Byzantine Ecclesiastical Reform Movement », *Medievalia et Humanistica* 12 (1984), 1-16.

fondations afin d'établir la magnitude exacte des pertes<sup>9</sup>. Mais Léon fit aussi une demande plus complexe, ce qui donne un premier indice sur le vrai caractère de ses intentions : il exigea la déposition du patriarche Eustathios Garidas et le retour de son prédécesseur, Kosmas Hiérosolymites, déposé par Alexis I<sup>er</sup><sup>10</sup>.

La réponse de l'empereur fut conciliatrice. Le 5 août 1082 il émit une *chrysobule*<sup>11</sup> se compromettant à ne plus ordonner des réquisitions de propriété ecclésiastique, et il promit aussi de compenser les dommages causés lorsque la situation de l'empire se serait améliorée<sup>12</sup>. Cependant, les promesses ne suffirent pas à rétablir la paix. L'hiver suivant l'empereur se vit dans l'obligation de convoquer le Sénat, les *leaders* de l'armée et les dignitaires de l'Église afin de justifier une deuxième fois la réquisition. Ils examinèrent les *brevia* et annoncèrent un plan de compensations, grâce auquel l'église de la *Théotokos ton Chalkoprateion* –qui possédait un caractère symbolique dans la dispute– reçut le bénéfice d'un paiement annuel du trésor<sup>13</sup>.

Malgré ces mesures, l'acharnement de Léon envers le patriarche ne s'arrêta point. Après une deuxième demande de déposition, toujours en vain, il choisit de présenter une accusation formelle auprès de l'empereur. Celle-ci comprenait diverses charges: sacrilège, aliénation des trésors de l'Église, hérésie de messalianisme. L'empereur agit magnanimement encore une fois, en convoquant une commission de recherche intégrée par de hauts officiers patriarcaux et par Basile, évêque d'Euchaïta<sup>14</sup>.

L'exonération du patriarche, au début de 1084, ne représenta qu'un revers passager aux objectifs de Léon, puisque Garidas, en cédant aux pressions de ses opposants, renonça en juillet de la même année<sup>15</sup>. Cette victoire semble avoir encouragé Léon à continuer avec ses exigences. Il demanda que Garidas ne fût pas remémoré dans les prières de l'Église et que son nom fût exclu des diptyques.

La réaction de l'Église fut plus ferme cette fois. Le nouveau patriarche Nicholas Grammatikos, ainsi qu'un grand nombre de métropolitains, rejetèrent les prétentions de Léon. Celui-ci refusa, par conséquent, de célébrer la liturgie avec le patriarche à Sainte-Sophie, en se plaçant ainsi dans une position presque schismatique<sup>16</sup>. Mais l'attitude du patriarche fut réaffirmée par celle de l'empereur. Le 30 novembre 1085 Léon vit le commencement d'un procès contre lui, dont la charge principale était celle d'insubordination : il avait présenté ses accusations contre le patriarche auprès de

---

<sup>9</sup> Léon de Chalcédoine, *Epistole pros ton basilea Alexion ton Komnenon*, éd. A. LAURIOTES, « Historikon zetema ekklesiastikon epi tes basileias Alexiou Komnenou », *Ekklesiastike Aletheia* 20 (1900), pp. 403-404. Cf. GLAVINAS, *Op. cit.*, pp.65-67.

<sup>10</sup> Léon de Chalcédoine, *Epistole*, p. 404, lignes 12-17. Cf. GRUMEL, « Les documents athonites », p. 126. THOMAS, *Op. cit.*, p.195. ANGOLD, *Church and Society*, p.47.

<sup>11</sup> Pour la date, cf. GRUMEL, « L'affaire de Léon de Chalcédoine : La chrysobulle d'Alexis sur les objets sacrés », p.131.

<sup>12</sup> Alexis Comnène, *Novella de sacris vasibus in publicum usum non convertendis* (1082), éd. J. ZEPI et P. ZEPI (d'après l'édition de K. E. Z. VON LINGENTHAL), *Jus graecoromanum*, Vol. I, Athènes 1931, Nov. XXII. Cf. K. TH. POLYZOIDES, *Ho vasileus kai hoi laikoi eis to en genei dioiketikon ergon tis ekklesias epi Alexiou Komnenou (1081-1118)*, Thessalonique 1979, pp.70-78. GLAVINAS, *Op. cit.*, pp.73-77.

<sup>13</sup> *Alexiade* VI.III.5; POLYZOIDES, *Op. cit.*, pp. 78-81. THOMAS, *Op. cit.*, p.195.

<sup>14</sup> I. SAKKELION, « Décret d'Alexis Comnène portant déposition de Léon, Métropolitain de Chalcédoine », *Bulletin de correspondance hellénique* 2 (1878), p. 116. GLAVINAS, *Op. cit.*, pp.93-95. GRUMEL, « L'affaire de Léon de Chalcédoine: le décret ou 'semeioma' d'Alexis Ier Comnène », p.334-5. THOMAS, *Op. cit.*, pp.195-96.

<sup>15</sup> Théodôre Skoutariotes, *Synopsis chronike*, éd. K. A. SATHAS (Mesaionike Bibliothekhe. Bibliotheca graeca medii aevi 7), Vienne–Paris 1872-94, p.181. GLAVINAS, *Op. cit.*, pp.96-98. THOMAS, *Op. cit.*, p.196.

<sup>16</sup> SAKKELION, *Art. cit.*, p.117. GLAVINAS, *Op. cit.*, pp. 100-104. GRUMEL, « L'affaire de Léon de Chalcédoine: le décret ou 'semeioma' d'Alexis Ier Comnène », p. 336. POLYZOIDES, *Op. cit.*, pp.81-84. STEPHANOÛ, *Art. cit.*, p.18. THOMAS, *Op. cit.*, pp.196-197. ANGOLD, *Church and society*, p. 47.

l'empereur au lieu d'avoir requis l'intervention d'un tribunal ecclésiastique, et postérieurement il avait refusé d'accepter l'exonération<sup>17</sup>.

Malgré le procès, Léon choisit de rester dans l'intransigeance. Il déclina une conciliation avec le patriarche et l'Église, et combattit encore ses adversaires en les accusant d'iconoclasme. Cette dénonciation fut cependant utilisée contre lui, et la charge d'insubordination fut renforcée par celle d'hérésie : apparemment, il avait mal compris la doctrine des images. Le Synode, réuni au début de 1086, décida la déposition de Léon<sup>18</sup>.

Les raisons de l'émergence ainsi que les buts du mouvement chalcédonien – politiques plutôt que pieux – constituent sans aucun doute le côté le plus captivant du processus. Pourtant, une analyse de ceux-ci appartient surtout à la sphère de l'ecclésiologie, ce qui dépasse l'objectif central que l'on s'est proposé de développer ici. Mais en tout cas, l'analyse des facteurs politiques – et tout particulièrement dynastiques – liés au mouvement, établit le précédent pour la compréhension de sa dimension ecclésiologique, étroitement attachée, elle aussi, aux désirs de consolidation impériale. Pour l'instant, il s'agit de suggérer quelques explications concernant le soutien aristocratique sous-jacent au mouvement chalcédonien, et de signaler en même temps quelques particularités inhérentes à la construction dynastique des Comnènes.

En considérant tout d'abord les circonstances d'apparition du mouvement des chalcédoniens, il est surprenant de constater la force et le dynamisme dont il fit preuve, particulièrement si l'on prend en compte les circonstances d'adversité que l'Église traversait à l'époque. En effet, l'échelon des métropolitains se trouvait vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle dans une situation de relative précarité : plusieurs évêques étaient des réfugiés orientaux, forcés à chercher asile à Constantinople depuis l'avancement des Turcs sur les diocèses byzantins – Nicéas d'Ancyre et Basile d'Euchaïta, deux opposants reconnus de l'empereur, se comptaient parmi eux – ; mais il y avait aussi des métropolitains d'Occident lesquels, en souhaitant de s'éloigner des difficiles conditions propres des diocèses qui leur avaient été confiées, choisissaient de s'établir à la capitale et d'occuper une place au synode permanent. Pourtant, la concession du permis pour rester à Constantinople n'était qu'une prérogative impériale, et la menace d'expulsion inquiétait toujours les évêques ; en outre, ils trouvaient souvent que la subsistance à la capitale, leurs revenus diocésains manquant, devenait assez complexe. À cet égard, il a été suggéré que la contestation ferme de Léon face à l'empereur aurait été possible grâce à sa position économique relativement aisée, compte tenu que son siège possédait à Constantinople la riche église de Sainte-Euphémie<sup>19</sup>.

Mais, au-delà de la situation particulière de Léon, il ne semble pas facile d'expliquer la force que – dans ce contexte d'adversité matérielle – caractérisa le mouvement chalcédonien ; ni la raison pour laquelle Léon, une fois ses demandes satisfaites, refusait toujours la conciliation, en adoptant une attitude provocatrice et acharnée. Face à lui, le pouvoir impérial se montra pendant presque quatre ans soumis et

---

<sup>17</sup> SAKKELION, *Art. cit.*, p.119. GLAVINAS, *Op. cit.*, pp. 104-108. GRUMEL, « L'affaire de Léon de Chalcédoine: le décret ou 'semeioma' d'Alexis I<sup>er</sup> Comnène », p. 336. POLYZOÏDES, *Op. cit.*, pp.84-90. THOMAS, *Op. cit.*, p.197.

<sup>18</sup> *Alexiade*, V.II.6 ; Léon de Chalcédoine, *Epistole pros [Marian] ten Protovestiarisan*, p. 404. GRUMEL, « Les documents athonites », p.129. Nicéas Chônatiès, *Synopsis ton dogmaton ton kinethenton*, éd. L. F. TAFEL, dans : *Anna Comnenae supplementa historiam ecclesiasticam graecorum saec. XI et XII spectantia*, Tübingen 1832, 5-7. GRUMEL, « L'affaire de Léon de Chalcédoine: le décret ou 'semeioma' d'Alexis I<sup>er</sup> Comnène », pp.340-41. STEPHANOÛ, « La doctrine de Léon de Chalcédoine et de ses adversaires sur les images », *Orientalia Christiana Periodica* 12 (1946), pp.177-99. Pour la date, cf. GRUMEL (2<sup>ème</sup> éd. corrigée par J. DARROUZES), *Les registres des actes du patriarcat de Constantinople*, Vol. 1 : *Les actes des patriarches*, Fascicules II-III, Paris 1989, n° 943 [941], THOMAS, *Op. cit.*, p.198, mais aussi GAUTIER, *Art. cit.*, p.214, note 9, et SAKKELION, *Art. cit.*, pp. 102-28.

<sup>19</sup> ANGOLD, *Church and Society*, p.57.

conciliateur, acquiesçant, décidé à admettre et à réparer les impiétés dont il était accusé. En haussant ses exigences, Léon arriva à l'une de ses réclamations qui semble peut-être la plus incompréhensible : la destitution du patriarche constantinopolitain. Bien évidemment, Eustathios Garidas ne répond point à l'image d'une figure controversable, et il n'y a pas d'évidences qui supportent les accusations des chalcédoniens. La charge d'impiété par expropriation de trésors de l'Église est la seule qui compte avec une certaine raison d'être, même s'il faut signaler que son soutien à la réquisition ne fut pas individuel, mais proclamé avec l'accord du synode.

Toutefois, c'est justement dans l'affaire du patriarche où semble se trouver l'une des clés pour comprendre les objectifs des chalcédoniens. Après tout, la demande de Léon ne concernait pas seulement la déposition de Garidas, mais également la réinstallation de Kosmas I<sup>er</sup> dans le trône patriarcal. Quel pouvait être, en effet, l'intérêt de l'évêque de Chalcédoine dans le retour de Kosmas I<sup>er</sup> ? Et pourquoi ne pouvait-il accepter Nicholas Grammatikos, quand celui-ci remplaça finalement Garidas dans le trône de l'Église constantinopolitaine ? De toute évidence, Léon ne pouvait pas accepter Nicholas Grammatikos parce que ce qui comptait pour lui n'était point le remplacement d'un patriarche indigne –Garidas, selon lui–, par un autre irréprochable, mais spécifiquement le retour de Kosmas I<sup>er</sup>. Les raisons de cet intérêt ne sont pas difficiles à comprendre si on prend en compte quelques faits politiques.

La déposition de Kosmas I<sup>er</sup> avait été partiellement due à Anne Dalassène, dont la volonté était d'accomplir l'ascension au patriarcat de son protégé Eustathios Garidas, mais il y avait eu en plus des raisons politiques. L'épisode, d'ailleurs bien connu, dans lequel Kosmas Hiérosolymites avait exigé d'Alexis I<sup>er</sup> le couronnement d'Irène Doukaina comme prix pour son éloignement du trône patriarcal, signale bien le lien étroit qui l'unissait au clan des Doukai<sup>20</sup>. L'intérêt que le clan pourrait avoir eu dans son retour semble assez clair, et il y a des raisons pour supposer qu'ils auraient utilisé l'influence des chalcédoniens afin de l'obtenir.

Les liens entre Léon de Chalcédoine et le clan des Doukai ont été souvent signalés, même s'il n'y a pas eu une explication systématique de ces rapports qui semblent si suggestifs. Basile Skoulatos en donnait un indice lorsqu'il consignait qu'« elle [Anne Comnène] écrit que l'évêque de Chalcédoine était soutenu par une forte faction dont les membres occupaient des fonctions jusque dans l'administration. Compte tenu du fait que Georges Paléologue admirait Léon, est-il permis de penser que les nombreux amis de l'évêque comprenaient également des membres de la famille des Doukas ? »<sup>21</sup>. L'observation est juste, puisque en effet Léon comptait avec le soutien de l'impératrice Irène Doukaina elle-même, et celui de sa mère, la *protovestiarissa* Marie de Bulgarie, et, bien entendu, de Georges Paléologue. Mais c'est surtout V. Grumel qui perçut la liaison étroite entre l'évêque de Chalcédoine, le clan des Doukai et le patriarche Kosmas : « Tout ceci nous montre que Léon avait pour lui un fort parti à la cour, qu'il y était vénérée par une clientèle fervente, et notons que c'est la même qui soutenait le patriarche Cosmas, dont nous avons vu que Léon demandait le retour après son abdication »<sup>22</sup>.

À partir de cela, la force du mouvement chalcédonien, tout autant que les raisons de l'attitude prudente et mesurée du pouvoir impérial, devient plus claire. Par ailleurs,

---

<sup>20</sup> Kosmas fut nommé patriarche en 1075 par l'empereur Michel Doukas. ANGOLD signale qu'il aurait été choisi dans l'esprit d'affaiblir l'opposition ecclésiastique contre le gouvernement (ANGOLD, *Church and Society*, p. 38).

<sup>21</sup> B. SKOULATOS, *Les Personnages Byzantins de l'Alexiade*, Louvain 1980, p. 173. GAUTIER ne semble pas avoir douté du rôle des Doukai, puisqu'il consigna que Léon de Chalcédoine était soutenu « certainement par les Ducas », mais il ne chercha par ailleurs de trouver une explication à cette significative liaison (*Art. cit.*, p.214).

<sup>22</sup> GRUMEL, « Documents athonites », p.128.

l'alliance entre les vellétés autonomistes de l'Église et l'ambition politique d'un clan n'était pas nouvelle, et trouvait son modèle au même siècle : le patriarche Michel Cérulaire, lui aussi, avait compté sur les Doukai au moment de s'opposer à Isaac I<sup>er</sup> Comnène. Pourtant, il y avait de différences entre les deux cas. D'un côté, Cérulaire était le parent des Doukai, grâce au mariage de sa nièce Eudocie Makrémbolitissa avec Constantin Doukas ; de l'autre côté, Irène Doukaina, Marie de Bulgarie et Georges Paléologue, sans aucune connexion familiale au sein de l'Église, étaient les parents de l'empereur. On pourrait penser que dans ce dernier cas, une offensive contre le pouvoir impérial n'aurait été qu'un attentat contre leurs propres intérêts.

Il est possible, cependant, de nuancer une telle supposition. En premier lieu, il faut insister sur l'évidente insatisfaction des Doukai à propos de leur position sous le gouvernement d'Alexis Comnène<sup>23</sup>. Les intrigues du clan autour de la succession impériale, leur apparente prise du pouvoir vers l'année 1112 –lorsque l'empereur se trouvait gravement malade– et leur postérieur renversement<sup>24</sup>, l'étroite supervision autour de l'impératrice, la confrontation civile de 1118, sont des faits bien connus qui signalent la tension immanente à l'union entre les deux clans. En deuxième lieu, il faut souligner que la déposition du patriarche Kosmas I<sup>er</sup> ne signifiait pas seulement l'écart d'une figure potentiellement favorable aux Doukai, mais le début de l'ascendant impérial sur l'Église, l'une des pierres d'angle de la politique d'Alexis I<sup>er</sup>. En effet, la réforme ecclésiastique –fonctionnelle à la réorganisation administrative de l'État–, ainsi que la résacralisation de l'office impérial –clé de l'ecclésiologie mais aussi de la légitimation au pouvoir d'Alexis I<sup>er</sup>– se trouvèrent parmi les bases du succès dynastique des Comnènes. Il ne serait pas pertinent, bien entendu, de s'attarder ici sur le rôle de l'Église sous les Comnènes, un sujet qui a été d'ailleurs l'objet d'études détaillées<sup>25</sup>, mais il faut signaler que les desseins ecclésiastiques de l'empereur ne pouvaient pas être ignorés des Doukai et que, dans le contexte de leur rivalité politique, le sabotage aux affaires ecclésiastiques d'Alexis ne pouvait être pour les Doukai qu'une autre manière d'affaiblir ce régime dans lequel ils voulaient gagner prééminence. Les chalcédoniens, eux aussi d'acharnés contestataires contre une ecclésiologie impériale qui aspirait à réaffirmer les principes constantiniens au mépris des conquêtes de Cérulaire, pouvaient devenir ainsi des alliés influents, et le début même du mouvement permet d'entrevoir – dans l'affaire du patriarche constantinopolitain– le trait de cette collaboration. La déposition de Léon en 1086 ne signifia pourtant pas la fin de l'entente, et les événements suivants en révèlent d'autres indices suggestifs.

## II. L'EXIL DE LEON DE CHALCEDOINE

Vers 1086, la déposition de Léon était loin d'impliquer le déclin de la contestation chalcédonienne. En effet, pendant la même année une invasion des Petchenègues força l'empereur à oublier ses compromis, forcé par le besoin d'ordonner une deuxième réquisition de propriété ecclésiastique<sup>26</sup> ; mais, bien opportunément, il obtint une deuxième condamnation synodale qui exila Léon à Sozopolis du Pont<sup>27</sup>.

<sup>23</sup> Voir, pourtant, une opinion contraire dans MAGDALINO, *The Empire of Manuel I*, p.203.

<sup>24</sup> Cf. ANGOLD, « Alexios Comnenos: an afterword », dans : éds. MULLETT et SMYTHE, *Alexios I Komnenos*, (Belfast Byzantine Texts and Translations) Belfast 1996, pp.403-405.

<sup>25</sup> ANGOLD, *Church and Society*, notamment pp.45-72.

<sup>26</sup> *Alexiade* 5.2 M. GOUDAS, « Byzantiaka engrapha tes Hieras Mones Vatopediou », *Hepeteris Hetaireias Byzantinon Spoudon* 3 (1926), 113-43, Doc. n° 4. Léon de Chalcédoine, *Epistole pros ton basilea*, p.403. GAUTIER, *Art. cit.*, p.214. GLAVINAS, *Op. cit.*, pp.135-38. GRUMEL, « L'affaire de Léon de Chalcédoine: Le chrysobulle d'Alexis I<sup>er</sup> sur les objets sacrés », p. 133. STEPHANOU, « Le procès de Léon de Chalcédoine », pp.26-27. THOMAS, *Op. cit.*, p.198.

<sup>27</sup> *Alexiade*, V.II.6 ; GRUMEL, *Regestes*, n° 952 [955], dont la date est objectée par GAUTIER, *Art. cit.*, pp. 215-216. GLAVINAS, *Op. cit.*, pp.138-46.

C'est justement à cause de cet exil qu'il est possible de percevoir, tout au long des années suivantes, les activités de ce « mouvement chalcédonien » dont la plupart des membres reste presque dans l'ombre. Ce que l'on perçoit ne semble être rien d'autre que des campagnes de propagande<sup>28</sup> –impériale et chalcédonienne– destinées à s'attirer le faveur de l'opinion publique<sup>29</sup> constantinopolitaine. Le soutien du peuple, facteur essentiel de gouvernabilité, était d'un grand intérêt pour le pouvoir impérial<sup>30</sup>, et devenait pour cette même raison un objet de souci pour l'opposition. En effet, l'exil de Léon n'avait pas signé l'éclipse politique de l'ancien métropolitain, et sa présence symbolique dans l'opinion citadine était, plus qu'un besoin pour le salut du mouvement, le facteur potentiel d'un dénouement favorable aux chalcédoniens. Cette compétence pour la sympathie du grand public, devenu en quelque sorte l'arbitre de la dispute, déchaîna d'efforts notoires de persuasion.

L'un des épisodes les plus suggestifs fut le récit de Georges Paléologue après la défaite de Dristra face aux Petchenègues. Selon les mots de sa nièce Anne Comnène, Paléologue s'aurait trouvé –dans un moment crucial de la bataille– entouré d'ennemis et sans aucune possibilité d'y échapper à cause de la perte de son cheval. À ce moment là, Léon de Chalcédoine y serait cependant apparu pour replacer sa monture, en lui sauvant ainsi la vie<sup>31</sup>.

L'interprétation de cet incident, tellement curieux d'autre part, n'est pas évidente<sup>32</sup>. John Thomas a suggéré que Paléologue, fort impressionné par la figure de Léon, crut véritablement à la miraculeuse apparition du fameux métropolitain, une explication qui choisit de fait confiance à la sincérité du récit en question. Mais il est également vraisemblable que, loin d'avoir cru à cette « manifestation mystérieuse de la Providence », Paléologue ait raconté un récit imaginaire dans un but délibéré<sup>33</sup>.

Il faudrait se demander, en effet, si une telle « apparition » du métropolitain déposé ne faisait pas justement partie de la stratégie chalcédonienne pour influencer l'opinion de Constantinople et maintenir la pression sur le pouvoir impérial. Il est sans aucun doute impossible d'admettre la présence de Léon dans le champ de bataille de Dristra, non seulement parce que les détails du récit font appel à la variable surnaturelle du miracle, mais aussi parce que pour cette date –malgré l'amendement de Paul Gautier,

---

<sup>28</sup> Pour l'utilisation du terme « propagande » dans un contexte byzantin, cf. N.-C. KOUTRAKOU, *La Propagande Impériale Byzantine. Persuasion et Réaction (VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles)*, Athènes 1994, p.56. L'auteur signale que, même si le terme « propagande » n'existait pas en grec médiéval, le concept existait pourtant, et qu'il est défini « par référence à son but, qui est d'influencer l'opinion et l'attitude du public auquel elle s'adresse, afin d'arriver à la modification des idées, des attitudes et croyances déjà existantes chez ce public ».

<sup>29</sup> Pour l'utilisation du terme « opinion publique », cf. KOUTRAKOU, *Op. cit.*, pp. 316-329. L'auteur remarque que, même si le caractère de l'opinion publique reste impersonnel dans les sources, le public le plus évident était toujours celui de la capitale. Dans le cas de l'affaire chalcédonienne, c'est sûrement à Constantinople qu'il faut penser au moment de considérer l'opinion publique. Il est possible de penser, par ailleurs, que cette affaire intéressa à la population en général, et non pas seulement à un petit group d'aristocrates et d'ecclésiastiques : les pamphlets et les récits des miracles qui circulèrent à la capitale ratifient cette idée, ainsi que certains mots d'Anne Comnène, racontant comment on chuchotait contre l'empereur « dans les carrefours et au coin des rues » (*Alexiade*, VI.III.1)

<sup>30</sup> Cf. KOUTRAKOU, *Op. cit.*, p. 60, surtout par rapport à l'importance de l'opinion publique pendant l'iconoclasme.

<sup>31</sup> *Alexiade*, VII.IV.1.

<sup>32</sup> Cf. SKOULATOS, *Op. cit.*, p. 103 ; GAUTIER (*Art. cit.*, p.216, note 15) mentionna l'épisode comme un « miracle ou une vision », mais il ne s'attarda plus sur la question.

<sup>33</sup> THOMAS, *Op. cit.*, p. 199. Cette interprétation est suggérée par l'*Alexiade* elle-même, parce que, comme SMYTHE l'a signalé, « Anna concludes her treatment of Leo of Chalcedon with the rather enigmatic statement describing the visitation as arising either from George Palaiologos's devotion, or from some unknown divine purpose » (« Alexios and the Heretics: the account of Anne Komnene's *Alexiad* », dans : *Alexios I Komnenos*, eds. MULLETT et SMYTHE [Belfast Texts and Translations] Belfast, 1996, pp. 257-8).

qui suggéra une date plus tardive pour sa déposition— on peut le supposer assez loin, exilé et reclus<sup>34</sup>. Le récit d'une « miraculeuse apparition », si opportune et si pleine de connotations dans le contexte particulier de l'époque, ne peut moins qu'être très suspect.

L'acceptation de l'épisode comme une création délibérée des chalcédoniens, dont Paléologue était l'un des membres les plus reconnus, ne fait en tout cas qu'éclaircir les tactiques utilisées par les alliés de Léon afin de soutenir dans la capitale l'opposition que l'évêque déposé continuait à mener depuis son exil. Cette « apparition miraculeuse », qui faisait sentir la présence de Léon malgré son éloignement physique, fut suivie par les « visions » de Thomas. Celui-ci, un diacre de la Grande Église, déclara avoir vu par trois fois Léon de Chalcédoine officiant dans l'église de Sainte-Euphémie, habillé avec des vêtements impériaux et portant un diadème doré. Lorsqu'il lui demanda s'il n'avait pas peur que l'empereur apprit sa conduite, Léon aurait répondu que non, parce que sa défense des choses de Dieu le plaçait au même niveau que l'empereur : Dieu lui revêtait « d'une semblable robe d'honneur »<sup>35</sup>.

Bien que la « vision » du diacre Thomas se révèle beaucoup plus significative du point de vue symbolique —elle impliquait certainement un défi lancé à l'essence de l'ecclésiologie byzantine—, c'est pourtant celle de Paléologue qui intéresse à présent. En effet, elle remet en question une fois de plus la loyauté du clan des Doukai, et souligne comment l'opposition au pouvoir impérial était fondée sur une association étroite, quoique opportuniste, entre laïcat et ecclésiastiques. Ce serait d'ailleurs une erreur de supposer que les membres laïcs de cette alliance n'étaient que les grands aristocrates contestataires, d'autant plus que le mouvement chalcédonien semble avoir compté sur un appui assez étendu dans la sphère civile. Ceci donne une autre clé pour comprendre la vraie dimension du conflit.

Dans un document anonyme attribué à Nicéas d'Ancyre, adversaire reconnu d'Alexis I<sup>er</sup>, les évêques proposent la création d'un « conseil » destiné à réviser et à actualiser les canons, conseil qui devait être intégré par des métropolitains et « des archontes les plus éminents qui se distinguent en conduite et parole et qui craignent Dieu » (δοθῆναι δὲ μεθ' ἡμῶν καὶ τῶν μεγαλεπιφανεστάτων ἀρχόντων τοὺς βίῳ καὶ λόγῳ προέχοντας καὶ Θεὸν φοβουμένους)<sup>36</sup>. Il est difficile de dire à quels « archontes » pensait exactement Nicéas d'Ancyre ; aux membres chalcédoniens de la haute aristocratie comnénienne, peut-être ? Ou plutôt aux hauts dignitaires civils qu'Anne Comnène évoquait comme soutien de Léon de Chalcédoine, ces « personnes mal

---

<sup>34</sup> GAUTIER (*Art. cit.*, p.214 note 9, et p.215), suivi par SKOULATOS (*Op. cit.*, p. 174) et de ANGOLD (*Church and Society*, p.47), suggère la date 1087 pour la déposition de Léon, en argumentant que dans l'épisode de l'*Alexiade* qui décrit l'apparition de Léon dans la bataille de Dristra (août 1087) il est présenté « revêtu de sa costume épiscopal » (en fait, il est appelé « évêque »). La remarque est intéressante, mais elle pourrait signaler aussi que les adeptes de Léon continuaient à l'appeler « évêque » malgré sa déposition, peut-être comme manière de questionner la légitimité de sa condamnation. SMYTHE signale de son côté que dans l'*Alexiade* l'apparition de Léon « is given the tone of a holy visitation, and one feels that rehabilitation is being affected here » (*Art. cit.*, p. 257); réhabilitation, bien évidemment, que les chalcédoniens auraient eu l'intérêt de promouvoir. Si l'on accepte le caractère symbolique de l'allusion, il est possible alors d'accepter la datation que GRUMEL proposa pour la déposition de Léon — février ou mars de 1086— (*Regestes*, III, p. 41, n° 94) —suivie par THOMAS (*Op. cit.*, p.198)—. Malgré cette émende, on suit ici de manière générale la chronologie établie par GAUTIER, dont il est possible de trouver la trace dans le récit de l'*Alexiade*. SKOULATOS, de son côté, place l'exil de Léon après le Synode des Blachernes en 1094, en assimilant le synode avec le procès contre Léon (*Op. cit.*, p.174), et SMYTHE — même s'il accepte l'exil en 1086—, situe par contre la condamnation en 1082 (*Art. cit.*, p.256).

<sup>35</sup> GRUMEL, « Les documents athonites », pp. 127-30. ANGOLD, *Church and Society under the Comneni*, p. 48.

<sup>36</sup> J. DARROUZES, *Documents inédits d'ecclésiologie Byzantine*, Archives de l'Orient 10, Paris 1966, pp.202-204.



intentionnées qui étaient nombreuses à cette époque dans les administrations »? (χαϊρεκάκοις ἀνδράσι πειθόμενος, ὅποιοι πολλοὶ τότε ὑπῆρχον τοῦ πολιτεύματος)<sup>37</sup>.

Cette allusion aux membres de l'administration est significative, mais une nouvelle fois la signification est douteuse. Anne Comnène, faisait-elle allusion aux parents chalcédoniens de l'empereur qui intégraient le gouvernement (τοῦ πολιτεύματος)? Ou pensait-elle aux membres de l'administration civile, ceux que Zônaras décrivait comme méprisés par le nouveau régime? Cette dernière possibilité rappelle, en effet, ce que l'on a souvent signalé à propos des Comnènes : ils étaient une aristocratie militaire, qui déplaça depuis son avènement la plus haute hiérarchie de l'aristocratie civile<sup>38</sup>. A cause de cela, les membres de la couche civile déplacés se virent plus d'une fois impliqués dans des complots contre l'empereur, comme l'atteste la participation des sénateurs dans au moins deux révoltes : celle de Pountésès et celle de Nicéphore Diogénès<sup>39</sup>. Ainsi, étant donné que les sources connectent les fonctionnaires civils à la contestation épiscopale dans le cadre de l'affaire chalcédonienne –et puisque l'on connaît par ailleurs que les Doukai étaient liés eux aussi aux prélats rebelles– il y a un intérêt certain à reconsidérer les liaisons des Doukai avec les cadres mécontents de l'administration civile.

En effet, il faudrait se demander en premier lieu si cette connotation d'aristocratie militaire que l'on a attribuée aux Comnènes peut également être accordée aux Doukai. Bien évidemment, il y avait des militaires dans la famille des Doukai –dont le *césar* Jean et ses fils, Andronic et Constantin, font bien la preuve–, mais les deux empereurs du clan, Constantin X<sup>e</sup> et Michel VII<sup>e</sup>, s'étaient distingués par le fait d'appartenir à la tradition civile. L'on pourrait ainsi supposer que la méprise dont les Comnènes tinrent les cadres civils n'aurait constitué qu'un essai pour affaiblir une base potentielle de soutien pour les Doukai, une possibilité qui se verrait réaffirmée par le très suspect procès contre Jean Italos. En tout cas, la proposition de Nicétas d'Ancyre révèle un aspect très significatif. Pourquoi les évêques contestataires seraient-ils intéressés dans l'inclusion de hauts dignitaires au sein du conseil qu'ils aspiraient à créer? Bien entendu, la place des officiers dans le cadre d'une revendication essentiellement ecclésiologique ne s'explique qu'en raison d'une alliance entre les prêtres rebelles et les groupes mécontents du gouvernement impérial. Ainsi, l'exigence de Nicétas d'Ancyre ressemble bien à celle que Léon de Chalcédoine faisait par rapport au patriarche constantinopolitain, et il est possible qu'elle ait répondu également à l'influence des Doukai.

Les questions sont nombreuses, et les réponses spéculatives. Mais la possibilité d'une alliance des Doukai avec les officiers civils et avec une partie des ecclésiastiques peut bien expliquer la puissance du mouvement chalcédonien, dont le triomphe

---

<sup>37</sup> *Alexiade*, V.II.6 (les caractères en italique nous appartiennent). SKOULATOS signale déjà la nuance politique de cette allusion (*Op. cit.*, p. 173), ainsi que le fait SMYTHE, en suivant le même passage de l'*Alexiade* : « Anna believed Leo's opposition stemmed from misguided ignorance rather than from direct opposition. His attitude towards the emperors became more extreme, in large part encouraged by *evil-wishers, of whom they were many in the civil government*. Leo of Chalcedon was encouraged to more vociferous opposition to Alexios by the *office-holders* » (*Art. cit.*, p. 256, les caractères en italique nous appartiennent). Il est possible de penser qu'Alexis comprit l'influence sous laquelle se trouvait Léon de Chalcédoine, et que –en sachant que son vrai ennemi n'était pas l'évêque mais le pouvoir civil qui le soutenait– il ait voulu couper leur alliance en essayant de s'attirer la faveur de Léon. Voilà peut-être la manière dont l'on doit comprendre les curieux mots de Léon dans la lettre à Marie de Bulgarie : « Le fait que lui [Alexis Comnène] m'ait écrit qu'il a une grande confiance en moi, et que le scandale est l'œuvre d'hommes méchants me fait rire » (Léon de Chalcédoine, *Epistole pros [Marian] ten Protovestiarisan*, éd., pp. 404-5. GRUMEL, « Les documents athonites concernant l'affaire de Léon de Chalcédoine », pp. 127-30. ANGOLD, *Church and Society under the Comneni*, p. 47).

<sup>38</sup> Jean Zônaras, *Epitome Historiarum*, éd. T. BÜTTNER-WOBST, (CSHB) Bonn 1841-97, pp. 766-767.

<sup>39</sup> CHEYNET, *Op. cit.*, p.94 Fiche n° 94, et p.98 Fiche n° 128.

intéressait les prélats contestataires, fiers défenseurs de l'héritage du patriarche Cérulaire, aussi bien que les dignitaires civils écartés par l'ascension des Comnènes, et le clan des Doukai, engagé dans une concurrence pour le pouvoir impérial. Une alliance tout à fait redoutable, dont la conciliation à Blachernes constitua l'un des grands succès politiques du règne d'Alexis Comnène.

### III. LE SYNODE DE BLACHERNES

En 1091, lorsque les Petchenègues s'allièrent à l'émir Tzachas pour attaquer une fois de plus l'Empire, Alexis I<sup>er</sup> aurait considéré une troisième réquisition de propriété ecclésiastique<sup>40</sup>. Cette fois, l'opposition la plus acharnée provint d'une autre figure, aussi prééminente que celle de Léon : le patriarche Jean d'Antioche. Il répondit à l'empereur avec un pamphlet –ce qui permet de supposer le même désir de s'adresser à l'opinion publique– et un mémorandum qui critiquaient les intentions impériales. Ces preuves de mécontentement seraient bientôt suivies d'autres diatribes du patriarche<sup>41</sup>.

En même temps, la popularité du chalcédonien Léon –loin de diminuer à cause de l'exil– semblait augmenter, et la pression provenant du palais devenait plus profonde. Marie de Bulgarie et Irène Doukaina manifestaient ouvertement leur soutien à l'ancien métropolitain, et elles se trouvaient sans doute en relation avec Nicholas d'Adrianople, un neveu de Léon<sup>42</sup> qui fréquentait le palais<sup>43</sup>. Celui-ci eut, en outre, la satisfaction de communiquer à son oncle que Basile d'Euchaïta, ancien chalcédonien éloigné du mouvement, avait reconnu ses erreurs et leur retournait son soutien.

C'est dans ce contexte que l'on arriva au Synode de Blachernes en 1094. La signification de cette réunion synodale, qui impliqua la fin de l'opposition entre mouvement chalcédonien et pouvoir impérial, a été comprise diversement. On l'a présentée comme un triomphe pour Léon de Chalcédoine, produit dans l'ambiance détendue et pleine de volonté conciliatrice qui régnait depuis la défaite de Petchenègues

---

<sup>40</sup> Cf. R. MORRIS, *Monks and laymen in Byzantium (843–1118)*, Cambridge 1995, p. 271.

<sup>41</sup> P. GAUTIER, « Diatribes de Jean l'Oxite contre Alexis I<sup>er</sup> Comnène », *Revue des Études Byzantines* 28 (1970), pp. 5-55.

<sup>42</sup> Elles se trouvaient aussi en relation avec un autre neveu de Léon, appelé Nicéas. Il est significatif d'apprendre que Théophylacte, archevêque de Bulgarie, demanda l'aide de ce Nicéas –ancien élève de lui– pour développer une mission très délicate auprès de Marie de Bulgarie. Il voulait en effet se plaindre du *protostrator* Michel Doukas –fils de Marie de Bulgarie, et frère aîné de l'impératrice Irène– à cause d'une offense aux canons, dont on ignore les détails. Dans ce but, il écrit deux lettres : une pour Marie de Bulgarie et l'autre pour Michel Doukas, mais cette dernière devait être délivrée au *protostrator* par Marie elle-même. Théophylacte espérait compter ainsi avec la sympathie de la *protovestiaris* Marie, dont l'aide serait précieuse pour le triomphe de sa cause devant Michel Doukas. Afin de délivrer les deux lettres, et d'arranger la remise de la deuxième au *protostrator* par sa mère, l'archevêque requit la coopération du diacre Nicéas. Il va de soi que –pour avoir été choisi pour une telle mission– les rapports entre Nicéas et Marie de Bulgarie doivent avoir été assez proches, et il est fort probable que la liaison ait été Léon de Chalcédoine, l'oncle du jeune diacre (cf. MULLETT, *Theophylact of Ochrid. Reading the Letters of a Byzantine Archbishop* (Birmingham Byzantine and Ottoman Monographs 2) Aldershot 1997, p.212 et p.328 (G84).

<sup>43</sup> Nous avons mentionné d'ailleurs la correspondance épistolaire entre Marie de Bulgarie et Léon. Le rôle des lettres pour la résistance au pouvoir impérial est d'un grand intérêt : « Pendant les périodes de crise, l'écrit clandestin propre à l'opposition se présente souvent sous forme épistolaire », comme KOUTRAKOU le signale (*Op. cit.*, p.135) ; elle ajoute l'exemple illustratif de St. Michel le Syncelle de Jérusalem exilé en Bithynie sous Michel II<sup>ème</sup>, qui « ne cessait pas... d'écrire des lettres et de soutenir les orthodoxes' prêchant une résistance passive » (p. 137). On peut penser que Léon ait fait une utilisation similaire des lettres privées, et qu'en même temps ses opposants connaissaient l'importance de ce moyen de coordonner la résistance. On sait, au moins, que Léon écrivait à son neveu Nicolas Adrianopolitès, puisque ce fut une de ses lettres, dans laquelle il expliquait ses opinions concernant les saintes images, qui constitua la base des discussions théologiques au synode des Blachernes (GAUTIER, « Synode de Blachernes », p.215, SKOULATOS, *Op. cit.*, p.174 ; *Actes du Synode des Blachernes*, col. 972B et 984C).

en 1091<sup>44</sup>. Et, en même temps, on l'a vu comme un triomphe d'Alexis sur l'ancien évêque de Chalcédoine qui, souffrant d'un isolement de plus en plus profond, se serait trouvé finalement heureux d'être réconcilié à l'empereur<sup>45</sup>.

Pourtant, il est quelque peu difficile de croire à ce prétendu isolement. Après tout, Léon comptait toujours avec le soutien du mouvement chalcédonien, dont l'activité dans la capitale se révéla très forte. En outre, les membres « chalcédoniens » de la famille impériale –le clan des Doukai– ne lui avaient pas retiré leur soutien, et l'on peut supposer que le rapprochement de Basile d'Euchaïta –ancien opposant de Léon– aux files du mouvement était motivé par une hausse de son prestige. Dans une lettre de Léon à Marie de Bulgarie il est possible de percevoir, du reste, que Léon avait rejeté un premier rapprochement conciliateur de l'empereur<sup>46</sup>. Il faut signaler, enfin, que l'une des exigences d'Alexis pour aboutir à la conciliation –la tonsure de Léon– fut ouvertement refusée, et que l'ancien évêque réussit à regagner sa dignité épiscopale perdue et son siège de Chalcédoine. L'empereur obtint, malgré tout, un triomphe symbolique en requérant le repentir de Léon à propos de ses déclarations hérétiques sur les icônes.

Bien que ce triomphe s'encadrât dans l'image impériale de « gardien de l'orthodoxie » qu'Alexis cultivait volontiers, il ne suffit pas en lui-même pour expliquer cet accord de Blachernes dans lequel Léon se vit tellement revendiqué. La concorde intéressait bien sûr l'empereur, mais non au prix d'accepter une soumission, et il y a donc d'intérêt en reconsidérant les circonstances qui firent de 1094 un moment favorable à la conciliation.

Il faut remettre d'abord en question cette ambiance détendue que l'on a voulu voir après la défaite des Petchenègues. Bien entendu, la situation externe s'était améliorée après 1091, mais les conditions politiques internes semblaient, au contraire, devenir plus difficiles. En 1092, en effet, Jean Comnène –neveu de l'empereur et *doux* de Dyrrachion– avait contesté le pouvoir impérial, en produisant une rupture profonde à l'intérieur du clan gouvernant. Le *sébastocrator* Isaac Comnène, père du rebelle, avait accusé Adrien Comnène et Nicéphore Mélissènos de diffamer son fils, et malgré l'attitude conciliatrice de l'empereur, l'innocence de deux parties resta évidemment suspecte. Un peu plus tard, en 1094, se déclencha le complot le plus sérieux qu'Alexis dut surmonter : celui de Nicéphore Diogénès. Cette fois, une partie encore plus grande de la famille impériale se vit involuquée. Adrien Comnène, frère d'Alexis et beau-frère du rebelle, Michel Tarônites, beau-frère d'Alexis, Marie d'Alanie et son fils Constantin, y auraient participé<sup>47</sup>. En même temps, d'autres membres de la famille –Marie de Bulgarie, Georges Paléologue, l'impératrice Irène– soutenaient les chalcédoniens dans leur défi au pouvoir impérial. Et, enfin, un deuxième conflit s'ouvrait au sein de l'Église à partir des critiques que le nouveau patriarche d'Antioche adressait à cet empereur dont la légitimité restait encore douteuse<sup>48</sup>.

C'est justement dans ce cadre de contestation interne qu'il faut essayer de comprendre le Synode des Blachernes, dont la conciliation n'était pas désirable seulement pour l'empereur mais aussi pour les chalcédoniens. S'il y a eu un désaccord tellement profond au moment d'établir qui fut le vainqueur du conflit, c'est parce que les données concernant l'affaire sont loin d'être évidentes. Bien que l'on voie Léon de Chalcédoine émerger revendiqué du conflit, et que l'on puisse justifier la soumission de l'empereur dans les termes déjà décrits, il y a encore un autre facteur qui doit être tenu

<sup>44</sup> THOMAS, *Op. cit.*, p. 203-4.

<sup>45</sup> ANGOLD, *Church and Society under the Comneni*, p. 48.

<sup>46</sup> Conciliation dont la condition était peut-être la rupture avec le soutien aristocratique du mouvement, comme il a déjà été suggéré.

<sup>47</sup> À propos de la fragile loyauté de la famille impériale, cf. FRANKOPAN, *Art. cit.*, pp. 1-34.

<sup>48</sup> GAUTIER, « Diatribes de Jean l'Oxite », p.35.

en compte : le rôle des Doukai. En effet, ils étaient également les victimes potentielles des complots de Jean Comnène et Nicéphore Diogénès. Malgré leur opposition à l'empereur, les Doukai devaient avoir bien compris que la chute d'Alexis I<sup>er</sup> impliquerait leur propre chute, ainsi qu'une déviation du pouvoir vers d'autres branches de la famille encore moins contrôlables. Face au danger commun, la loyauté des Doukai restait du côté d'Alexis, et une trêve se révélait nécessaire<sup>49</sup>.

Le jeu politique dans le domaine ecclésiastique, hasardeux d'ailleurs à cause du danger commun que supposait la contestation du patriarche antiochien, arrivait avec Blachernes à la fin de sa première étape. Il se rouvrirait à nouveau, malgré tout, une fois calmées les menaces internes. Pour l'instant, le défi à la construction ecclésiologique d'Alexis, dont l'objectif final était la soumission de l'aristocratie, restait en suspens, grâce à la conciliation du Synode où, il faut le souligner, Georges Paléologue se montra face à Léon comme un ferme partisan de l'empereur.

En tout cas, et bien que les lignes antérieures aient aidé à reconsidérer le rôle des Doukai dans le cadre de la politique d'Alexis I<sup>er</sup>, ce n'est que dans un contexte beaucoup plus complexe que leur conduite peut être appréciée et pleinement comprise. Il s'agit de voir cette conduite –dans le cadre plus général de la désaffection aristocratique face au règne d'Alexis I<sup>er</sup>– comme une autre nuance au traditionnel portrait de coopération familiale dans lequel on a voulu trouver la base de pouvoir des Comnènes. Il s'agit de la voir également dans le contexte du grand défi que le mouvement chalcédonien fut pour l'ecclésiologie byzantine. Les réformes d'Alexis Comnène impliquaient la redéfinition d'un modèle d'Empire, un modèle dont la primauté de l'office impériale menaçait les intérêts des forces devenues graduellement puissantes au cours du XI<sup>e</sup> siècle, des forces bien représentées dans l'alliance tricéphale des chalcédoniens. Leur mouvement fut, ainsi, l'un des défis internes les plus significatifs à cette transition politique, un défi à la propre constitution de l'Empire des Comnènes.

VICTORIA GERHOLD

*IMHICIHU, Saavedra 15, 5° piso*  
*CI083ACA Buenos Aires (Argentina)*  
victoria\_gerhold@hotmail.com

---

<sup>49</sup> Comme FRANKOPAN l'a signalé, la datation des révoltes de Jean Doukas et Nicéphore Diogénès est difficile à établir, mais toutes les deux peuvent être datées probablement dans les années immédiatement précédentes à la Première Croisade, et dans le contexte des guerres balkaniques d'Alexis (cf. FRANKOPAN, *Art. cit.*, p.16). On a suivi ici la datation de CHEYNET pour la révolte de Diogénès –la première moitié de l'année 1094, jusqu'à l'aveuglement de Diogénès le 29 juin– et celle de GAUTIER pour le Synode des Blachernes –fin 1094– (cf. CHEYNET, *Op. cit.*, pp. 98-99 Fiche n° 128 et notes 2 et 3 ; GAUTIER, « Le Synode des Blachernes », pp.280-84). Pourtant, FRANKOPAN (*Art. cit.*, p.29) a remarqué que si on accepte la participation d'Adrien Comnène dans le complot de Diogénès, ce qui semble fort probable, et sa postérieure disgrâce politique, on devrait alors situer la révolte de Diogénès *après* le Synode, puisqu'à Blachernes Adrien portait encore le titre de *megas domestikos* et il n'avait pas été par conséquent éloigné de la cour. Il faut considérer, par rapport à cela, que si le Synode impliqua une conciliation avec les Doukai cela se fit probablement afin de permettre à l'empereur de s'occuper des nouveaux ennemis internes. En effet, la date de juin 1094 signale seulement la fin de la phase active de la révolte, puisque Diogénès « continua à intriguer en dépit de sa cécité » (CHEYNET, *Op. cit.*, p.99, note 3). Il aura été certainement dangereux d'infliger immédiatement un châtement à tous les rebelles, lorsque le conflit avec l'Église et le clan des Doukai se trouvait encore ouvert. Par contre, la conciliation des Blachernes aurait permis à l'empereur de s'occuper avec moins de risque de certaines figures puissantes et dangereuses, comme Adrien Comnène.